

Lettre ouverte : les pensions des militaires

Chers militaires,

Le 15 octobre, le gouvernement a décidé de réformer l'âge de la pension d'un certain nombre de catégories professionnelles. Pour les militaires, cela signifie concrètement que la mise à la pension à 56 ans disparaît et que le seuil de mise à la pension sera progressivement augmenté vers l'âge de 63 ans. Il est déjà question d'assortir cette réforme d'une mesure d'atténuation en ce qui concerne les « carrières longues ». Le résultat du débat sur les « métiers lourds » est aussi susceptible d'avoir un effet d'atténuation supplémentaire.

C'est une décision utile et nécessaire qui offre une réponse aux défis sociétaux. Les défis budgétaires à long terme et le fait que nous vivons tous plus longtemps, impliquent que nous allons tous devoir travailler plus longtemps - aussi bien les collaborateurs du secteur privé, que les fonctionnaires et le personnel militaire. Dans les prochaines semaines, les mesures visant à rendre cela possible seront étudiées en consultation avec les partenaires sociaux et le département des pensions. Ici, sera tenu compte de la situation spécifique d'un grand nombre d'entre vous, par exemple, ceux qui travaillent à temps partiel ou même ceux qui ont actuellement prolongé leur carrière militaire sur base volontaire.

Comment le nouveau système des métiers lourds impactera les pensions, nous ne le savons pas encore aujourd'hui. J'appelle à nouveau tous les partenaires qui font partie du Comité National des Pensions - et donc aussi les syndicats - à garder à l'esprit la spécificité de la profession militaire. En tant que ministre de la Défense, après tout, je ne fais pas partie du Comité des Pensions et je ne peux seulement exercer qu'un impact indirect.

Nous ne sommes toutefois pas inactifs. Travailler plus longtemps – de manière sensée et réaliste – n'est possible que si nous vous permettons de concrétiser votre carrière en accord avec vos besoins individuels et avec l'étape de vie où vous vous trouvez. Divers programmes sont déjà en cours et d'autres sont en réserve. La presse ne les mentionne pas, mais beaucoup de vos collègues y travaillent dur tous les jours.

Comme décrit dans la Vision Stratégique, dans l'armée de demain, nous irons vers une carrière à durée limitée. À l'avenir, une « carrière mixte » deviendra la règle plutôt que l'exception. C'est pour cette raison qu'un travail est fait pour que la mobilité des militaires soit accrue. L'arrêté royal, qui va permettre d'améliorer la mobilité des militaires vers l'administration fédérale, a été approuvé par le Conseil des Ministres du 28 octobre 2016.

Prière de donner à ce document la plus large

Ainsi, il vous sera plus facile de travailler en tant que fonctionnaire fédéral. À la direction Surveillance et Protection, mise sur pieds par la police, il est prévu que la principale source de recrutement du personnel soit composée de personnel militaire. Il est également à l'étude que d'autres canaux de réorientation soient rendus possibles avec d'autres services publics dans le secteur de la sécurité. La Défense va également approfondir tous les canaux d'emplois possibles avec le secteur public, entre autres, avec le secteur de la sécurité qui devrait être un partenaire important.

En outre, sur ma demande, un service d'*Outplacement* sera créé au sein de la Défense. Les militaires qui souhaitent quitter la Défense, seront alors aidés par ce service pour trouver un nouvel emploi.

Partout où je vais, vous êtes complimentés pour votre fidélité, votre sens de la discipline, de la planification et de l'organisation, pour vos compétences interpersonnelles, votre flexibilité, vos compétences linguistiques et techniques. Toutes ces compétences sont très appréciées sur le marché du travail. La Défense renforcera encore la position de son personnel sur le marché du travail en donnant une formation préparatoire supplémentaire.

Ensemble, nous pouvons trouver des solutions pour rendre possible le fait que nous devons tous travailler plus longtemps et aussi offrir des opportunités à ceux qui veulent poursuivre leur carrière en dehors de la Défense.

Je sais que beaucoup d'entre vous s'inquiètent de l'impact de la réforme des pensions sur sa situation personnelle ainsi que sur la mise en œuvre de la Vision Stratégique. Pour cette dernière, nous allons bientôt présenter une analyse au gouvernement ainsi que proposer des mesures pour travailler à la fois plus et réaliser autant que possible la Vision Stratégique. Avec l'approbation du projet de loi de programmation militaire des investissements pour la période 2016-2030, le gouvernement s'est déjà engagé à faire les investissements nécessaires dans le matériel de la Défense.

Chers militaires, travailler pour la Défense n'est pas un emploi ordinaire. Je suis bien conscient de l'impact de la décision du gouvernement sur votre situation personnelle. Je comprends les réponses souvent émotionnelles qui sont données par le biais de divers médias sociaux.

Vous avez, cependant, une forte dose d'idéalisme qui vous donne envie de travailler pour votre pays et la communauté. J'espère pouvoir encore compter sur cet engagement.

De mon côté, je continue à tout faire pour que tout le département et son personnel puissent façonner l'avenir qu'ils méritent.

Avec le plus grand des respects,



Steven Vandepuut
Ministre de la Défense,
Chargé de la Fonction publique

Prière de donner à ce document la plus large